

La Liste rouge des espèces menacées en France

Araignées de France métropolitaine



2023



■ La Liste rouge des espèces menacées en France

Bilan de la situation et enjeux de conservation pour les araignées de France métropolitaine

Présentes dans une multitude d'habitats, les araignées forment un groupe très diversifié, observé aussi bien dans les prairies ouvertes et les zones humides que dans les massifs forestiers ou les grottes, des zones sableuses littorales aux versants rocheux d'altitude. Elles jouent un rôle clé dans les écosystèmes en régulant les populations d'insectes et constituent de bons bioindicateurs de la qualité des milieux. Parmi les 1 622 espèces natives recensées en France métropolitaine, on dénombre 127 espèces endémiques qui n'existent nulle part ailleurs au monde.

Afin d'identifier les espèces menacées et de guider les priorités d'action, le risque de disparition des araignées inventoriées sur le territoire métropolitain a été évalué dans le cadre de la Liste rouge des espèces menacées en France. Au total, l'analyse montre que 170 espèces sont menacées (plus de 10 %) et que 101 autres sont quasi menacées.

État des lieux

Les pressions pesant sur les araignées sont multiples et leurs effets se cumulent pour la plupart d'entre elles.

La dégradation et la destruction des habitats naturels sont les menaces qui affectent le plus grand nombre d'espèces. Les araignées sylvestres pâtissent notamment de l'exploitation forestière pour la récolte de bois, comme le *Centromerus* des Préalpes classé "Vulnérable". La sylviculture intensive tend aussi à faire disparaître les vieux arbres qui abritent des espèces cavicoles telles que la Tégénaire rouillée, "En danger". Si le pâturage est favorable au maintien des milieux ouverts et bénéficie aux espèces de prairies, le surpâturage se révèle en revanche défavorable pour une importante partie d'entre elles, comme l'*Erigone* de Lethinen classée "En danger".

D'autre part, les espèces inféodées aux zones humides subissent les modifications de régime hydrique par drainage ou assèchement à des fins agricoles, comme la Dolomède des roseaux classée "En danger". Plus généralement, l'urbanisation entraîne la disparition de milieux sensibles, notamment par le comblement de zones humides ou l'aménagement de berges. Cela conduit par exemple la *Gnaphosa* des rives, vivant en bordure des cours d'eau, à se trouver classée "Quasi menacée". Les espèces prairiales sont quant à elles affectées par l'artificialisation croissante causée par les constructions et les aménagements.

La surfréquentation des milieux menace également les araignées. Les espèces cavernicoles, telles que la *Trogloneta* classée "En danger", sont particulièrement sensibles au dérangement lié à l'exploration spéléologique récréative. De plus, le piétinement causé par les activités de loisirs entraîne l'érosion du sol, voire la destruction d'individus, et mène par exemple la *Dysdère* de Nice à se trouver "Quasi menacée". Le tourisme balnéaire, qui incite au nettoyage systématique des plages, est quant à lui néfaste pour les habitats fragiles du littoral et les espèces qui y vivent, comme la *Dictyne* des posidonies classée "En danger".

La pollution des milieux apparaît comme une autre menace pour les araignées. Les produits nocifs pour l'environnement les contaminent directement par exposition, ou indirectement par la consommation de proies elles-mêmes contaminées et dont la disponibilité se trouve réduite. C'est par exemple le cas de l'*Érèse* sandalion classée "Quasi menacée", dont les prises se raréfient en raison de l'usage de pesticides. Les pollutions agricoles, industrielles et urbaines tendent aussi à eutrophiser les mares et autres zones humides, les rendant inhospitalières pour les espèces qui y sont inféodées, comme l'*Argyronète* classée "En danger".



■ Araignées de France métropolitaine



■ *Heliophanus patagiatus*, espèce des berges à galets classée "Quasi menacée"
© Yvan Montardi

Le changement climatique constitue une menace croissante qui modifie les conditions de l'environnement et altère la qualité de l'habitat des espèces. Les araignées montagnardes sont particulièrement concernées en raison de la hausse des températures, qui contraint les populations à monter en altitude afin de conserver des conditions de vie correspondant à leurs exigences écologiques. Cela concerne par exemple la *Coelotes catalane*, classée "Vulnérable". Les déplacements imposés par le réchauffement peuvent toutefois être entravés par la dégradation des milieux ou s'avérer impossibles en l'absence d'autres habitats favorables.

De plus, la réduction des précipitations et l'élévation des températures dues au changement climatique tendent à assécher les zones humides et nuisent aux espèces qui en dépendent, comme le *Robertus de Lavours* habitant les marais frais et classé "En danger critique". Les espèces cavernicoles, telles que le *Micrargus aveugle* classé "En danger", sont aussi affectées par la hausse des températures et potentiellement par l'assèchement des grottes.

Les sécheresses frappent également des espèces du sud de la France, comme celles du genre *Nemesia*, des petites mygales creusant des terriers dont les femelles et leur progéniture peuvent succomber à la déshydratation dans leur refuge. La Mygale du Luberon est ainsi classée "En danger critique" et a

peut-être même déjà disparu. Ces événements favorisent les incendies, notamment dans les forêts de pins et les garrigues, mettant parfois en péril les espèces qui y vivent, comme le *Trachelas ibérique* classé "Vulnérable".

D'autre part, sous l'effet du réchauffement, l'érosion côtière amplifiée par la montée du niveau de la mer affecte les espèces littorales, telles que le *Mogrus des plages* qui fréquente les milieux dunaires, classé "Vulnérable". Les phénomènes météorologiques extrêmes, de plus en plus intenses et fréquents, portent également atteinte aux milieux et à la survie des espèces qui les habitent. Les épisodes méditerranéens générateurs de fortes pluies entraînent par exemple l'érosion des habitats favorables à la *Gonatie du Mercantour*, qui n'a plus été revue depuis près de 100 ans.

Enfin, le prélèvement d'individus dans la nature à des fins de collection ou pour la terrariophilie, faisant parfois l'objet de commerce, menace un certain nombre d'araignées. C'est le cas pour l'*Èrèse sandalion*, classée "Quasi menacée" et en déclin.

Sur le plan des connaissances, l'analyse révèle un manque d'informations pour plus de 30 % des araignées évaluées. Ces espèces, dont la répartition en France est encore mal connue, ont dû être classées dans la catégorie "Données insuffisantes". C'est notamment le cas de l'*Argiope* à trois bandes ou de la *Phoroncidia faux bourgeon*. Parmi les espèces dont le risque de disparition n'a pu être déterminé, certaines pourraient malgré tout se trouver menacées. Le classement de ces espèces encourage donc le développement des prospections de terrain et une amélioration des connaissances pour préciser leur situation.

Malgré les menaces qui pèsent sur les araignées, aucune espèce ne fait à ce jour l'objet d'un programme de conservation dédié ou de mesures de protection spécifiques. Les résultats de la Liste rouge contribueront à orienter les stratégies d'acquisition de connaissance et les priorités d'action pour sauvegarder la diversité de ces espèces. L'état des lieux souligne l'importance de la préservation des habitats naturels pour assurer la conservation de cette faune exceptionnelle.



Habitat calcaire du Vaucluse © Anne Bouñias-Delacour

■ La Liste rouge des espèces menacées en France

Démarche d'évaluation

Les analyses réalisées dans le cadre de la Liste rouge nationale permettent de déterminer le risque de disparition pesant sur chacune des espèces d'araignées présentes en France métropolitaine.

L'évaluation a été menée par le Comité français de l'UICN et PatriNat (OFB-MNHN-CNRS-IRD), en collaboration avec l'Association Française d'Arachnologie (AsFra). Elle a bénéficié de la contribution d'auddicé et du GON pour la coordination de la phase préparatoire, et du soutien de l'UMR TREE (Université de Pau - CNRS) pour la cartographie et les statistiques. Elle a mobilisé les connaissances de spécialistes pendant près de trois ans, qui ont apporté leur expertise pour la compilation et la vérification des données, ainsi que pour l'établissement des analyses préliminaires. Douze d'entre eux ont ensuite participé à la validation collégiale des résultats lors d'un atelier organisé sur sept jours en mars 2022. Une catégorie a alors été attribuée à chaque espèce selon la méthodologie de l'UICN. Les résultats ont ensuite été consolidés conformément au référentiel taxonomique national TaxRef.



■ La Petite Lycose des Sudètes (*Acantholycosa norvegica*), classée "En danger critique", habite les éboulis froids et les grottes glacées, se fondant dans son environnement par son apparence cryptique © Claire Jacquet

Au total, 1 631 espèces sont à ce jour dénombrées en France, parmi lesquelles 9 n'ont pas été soumises à l'évaluation et ont été assignées à la catégorie "Non applicable". Cette situation concerne les espèces non natives introduites en France métropolitaine dans la période récente (après l'année 1500), comme la Stéatode noble et l'Erigone cul noir.

Au final, l'état des lieux a porté sur 1 622 espèces d'araignées. Le bilan synthétique est présenté en page suivante et les résultats détaillés p. 11 à 18.



■ Le Firmicus à deux bandes (*Firmicus bivittatus*), appartenant à la famille des araignées-crabes, est une espèce rare et discrète des prairies écorchées méditerranéennes, classée en catégorie "Données insuffisantes" en raison du manque d'informations sur sa répartition © André Miquet

La Liste rouge des espèces menacées en France

Direction

Sébastien Moncorps (directeur du Comité français de l'UICN), Laurent Poncet et Julien Touroult (directeurs de PatriNat)

Coordination

Guillaume Gigot (PatriNat), Florian Kirchner (UICN Comité français)

Mise en œuvre

Lena Baraud (UICN Comité français), Dylan Cadiou (UICN Comité français), Arzhvaël Jousset (PatriNat), Claire Régnier (PatriNat), Simon Véron (UICN Comité français)

Chapitre Araignées de France métropolitaine

Coordination de la phase de pré-évaluation

Sylvain Lecigne (AsFra / auddicé), Yvan Montardi (AsFra), Olivier Villepoux (AsFra)

Comité d'évaluation

Experts :

Anne Bounias-Delacour (AsFra), Alain Canard (AsFra / Université de Rennes), Cyril Courtial (indépendant), Samuel Danflous (AsFra / Muséum de Toulouse), Sylvain Déjean (AsFra / CEN Occitanie), Karim Guerbaa (AsFra), Étienne Iorio (AsFra), Claire Jacquet (AsFra), Sylvain Lecigne (AsFra / auddicé), Delphine Montagne (AsFra / UMR TREE-UPPA-CNRS), Yvan Montardi (AsFra), Olivier Villepoux (AsFra)

Évaluateurs Liste rouge :

Lena Baraud (UICN Comité français), Arzhvaël Jousset (PatriNat), Florian Kirchner (UICN Comité français), Claire Régnier (PatriNat)

Consolidation des résultats

Simon Véron (UICN Comité français)

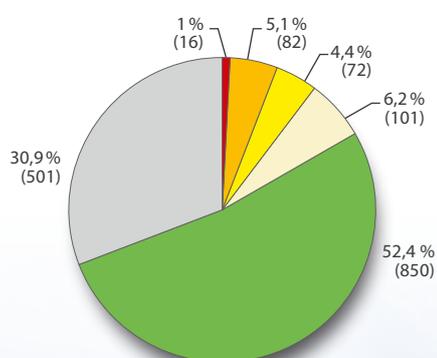
Réalisation du document

Dylan Cadiou (UICN Comité français)

■ Araignées de France métropolitaine

Résultats

Répartition des 1 622 espèces évaluées en fonction des catégories de la Liste rouge
(nombre d'espèces entre parenthèses)



Légende

- CR : En danger critique
- EN : En danger
- VU : Vulnérable
- NT : Quasi menacée
- LC : Préoccupation mineure
- DD : Données insuffisantes

Résultats disponibles sur :



www.uicn.fr/liste-rouge-france



<https://inpn.mnhn.fr>



Réserve naturelle nationale de la baie de Camбре © Sylvain Lecroq

■ Quelques exemples

Trogloneta

Trogloneta granulum

EN



© Philippe Tyssandier

Cette minuscule araignée (1 mm sans les pattes) est la seule de son genre et appartient à une famille qui ne compte que trois espèces en France métropolitaine. Malgré son mode de vie essentiellement cavernicole, elle est largement répartie en Europe, de l'Espagne à la Pologne et de l'Irlande à l'Italie. Ses observations sont cependant très rares, avec parfois une seule donnée connue par pays.

Elle habite des grottes, éboulis, anfractuosités du sol, ardoisières et autres milieux souterrains superficiels, où elle tisse de petites toiles. Découverte dans une grotte lotoise, elle y a été retrouvée près de 100 ans plus tard. Malgré des recherches spéléologiques, elle n'est recensée que dans une seule autre grotte du département. Des observations anciennes mentionnent aussi sa présence en Dordogne et en Ardèche, mais elle n'y a jamais été revue depuis. Le réchauffement climatique pèse sur ses rares populations, qui subissent également un déclin continu de leurs micro-habitats lié à la surfréquentation des cavités naturelles due aux activités spéléologiques.

Larinia de Jeskov

Larinia jeskovi

CR



© Csaba Szinetár

Appartenant à la famille des épeires, la *Larinia* de Jeskov n'a été décrite qu'en 1987. Elle n'était connue que de quelques pays d'Europe centrale ou orientale et d'Extrême-Orient, avant d'être découverte en France en 2021.

Espèce d'une grande rareté sur l'ensemble de son aire de répartition, elle est strictement inféodée aux milieux humides ouverts disposant à la fois d'une présence permanente en eau et d'une végétation herbacée assez haute, tels que les marais alcalins et les prairies inondées. Elle réalise au crépuscule des toiles géométriques placées à une hauteur de 1 à 1,5 m.

Les principales menaces qui pèsent sur ses populations sont la fragmentation et la destruction de son habitat : drainage, détournement de l'alimentation en eau, assèchement, fauche intégrale ou fermeture du milieu par défaut de gestion. Ces fortes pressions, son extrême sensibilité aux perturbations de l'habitat et sa grande rareté classent cette espèce en catégorie "En danger critique".

Gnaphosa du Ventoux

Gnaphosa ogeri

VU



© Sylvain Lecigne

Cette araignée relativement grande (11 à 16 mm) est endémique de France, plus précisément des Préalpes de Haute-Provence où elle n'est connue à ce jour que du mont Ventoux et de la montagne de Lure. Découverte récemment, elle a été décrite en 2018. Elle vit dans des pelouses steppiques sous des blocs de pierre.

La *Gnaphosa* du Ventoux est connue de moins de 10 localités au sein d'une aire de répartition restreinte. Elle est notamment menacée par la surfréquentation touristique et sportive ainsi que par la fermeture des milieux liée à la déprise agricole.

■ Araignées de France métropolitaine

Coelotes catalane

Pireneitega pyrenaea

VU

Cette espèce de grande taille (14 mm) est endémique des Pyrénées. Elle est cantonnée en France aux Pyrénées-Orientales et connue sur le versant ibérique en Espagne et en Andorre. La Coelotes catalane habite d'anciennes hêtraies montagnardes, au sol forestier non perturbé. Elle y construit une toile sous de grosses pierres pour son abri et pour y élever sa progéniture, qui finira par la dévorer (comportement de "matriphagie"). Elle chasse les gros invertébrés qui passent à proximité de son refuge, dont on ne retrouve que les carapaces vides.



© Sylvain Déjean

Ses populations sont menacées par l'exploitation des forêts et la destruction de leurs sols, et plus globalement par le réchauffement climatique qui risque d'entraîner son déplacement à plus haute altitude.

Èrèse sandalion

Eresus sandaliatus

NT

Présentant une large répartition en Europe occidentale, cette araignée a été découverte en France en 2000 dans le Vaucluse (massif du Luberon), puis retrouvée en 2015 dans les Bouches-du-Rhône (massifs de la Sainte-Victoire et des Alpilles). Elle a depuis été observée dans le Gard et les Pyrénées-Orientales. Elle vit dans les milieux secs et chauds comme les prairies, les steppes et les landes sablonneuses. Au sein du genre *Eresus*, les espèces vivent en terriers regroupés. Fait exceptionnel chez les araignées de France, les mâles et les femelles deviennent adultes vers 3 ou 4 ans et les femelles peuvent vivre une dizaine d'années.

Cette espèce à faible capacité de dispersion est menacée par la destruction de ses habitats résultant de l'urbanisation, de l'aménagement de parcs photovoltaïques, d'une gestion inadéquate des milieux ouverts, du piétinement par le surpâturage et de la sécheresse. Elle pâtit également des pesticides touchant ses proies et de la collecte d'individus pour la terrariophilie.



© Anne Bounias-Delacour

Dolomède des roseaux

Dolomedes plantarius

EN

La Dolomède des roseaux est l'une des deux seules représentantes du genre *Dolomedes* en Europe, toutes deux présentes en France. Son aire de répartition s'étend jusqu'à la Russie, mais apparaît très fragmentée. L'espèce peut atteindre 20 mm et les adultes s'observent surtout en juin et juillet.

Cette araignée vit dans de grandes zones humides ouvertes, non polluées et pourvues de végétation haute, telles que les marais, les tourbières et les queues d'étangs. Elle montre une faible capacité de dispersion et ne peut survivre plus de quelques jours en l'absence d'eau. Ses exigences écologiques induisent donc une forte sensibilité aux perturbations. Le drainage, le comblement ou la modification anthropique de ses habitats ont déjà conduit à sa disparition dans plusieurs endroits en France. Par ailleurs, plus de la moitié de ses populations françaises risquent de disparaître à moyen terme à cause du seul réchauffement climatique. À l'échelle mondiale, l'espèce est classée "Vulnérable" dans la Liste rouge de l'UICN.



© Étienne Iorio

■ Quelques exemples

Mogrus des plages

Pseudomogrus salsicola

VU



© Yvan Montardi

Découverte en 1937, cette araignée est fréquente sur les plages et terrains salés des côtes d'Afrique du Nord et d'Espagne méridionale, mais beaucoup plus rare en France où elle n'a été retrouvée récemment que dans des milieux dunaires du littoral corse. Difficile à repérer, car très bien camouflée sur le sol sableux, cette petite espèce se tient souvent la tête en bas à la base des tiges d'Oyat des sables.

Le Mogrus des plages est principalement menacé par le tourisme, qui entraîne une surfréquentation et un piétinement de son habitat, et par l'érosion du littoral sous l'effet des vagues lors des tempêtes. Le changement climatique et la montée des eaux représentent également des menaces croissantes. Certains aménagements destinés à protéger les côtes de l'érosion par enrochement peuvent aussi contribuer à la régression de son habitat.

Dysdère de Nice

Dysdera nicaeensis

NT



© Arno Grabolle

La Dysdère de Nice est une araignée méditerranéenne endémique du sud-est de la France et d'Italie. Elle a été mentionnée pour la première fois en France en 1913 dans le massif du Luberon, puis retrouvée en 2003 dans le même département. Toutes les autres observations sont récentes et situées dans les Alpes-Maritimes, le Var et le Vaucluse.

Cette araignée nocturne construit une petite loge sous les pierres, sous les écorces ou dans le bois mort au sol, chassant souvent dans la litière de feuilles mortes. Les menaces qui pèsent sur elle sont la surfréquentation de certains massifs forestiers, engendrant une perturbation de ses micro-habitats par dérangement ou piétinement, la perte des milieux naturels du fait de l'urbanisation, et la dégradation de ses habitats par l'exploitation forestière ou les incendies.

Vesubia

Vesubia jugorum

EN

Appartenant à la famille des Lycosidae ou araignées-loups, cette grande espèce (20 mm) est endémique du sud des Alpes françaises et italiennes, plus précisément des massifs du Mercantour-Argentera et du Queyras. Elle vit uniquement dans les pierriers et éboulis situés près des sommets, entre 2 000 et 3 300 m d'altitude, où elle tisse pour s'abriter une toile en forme de tube sous les pierres.



© Nicolas Hénon

Du fait de son habitat alpin, cette araignée est directement concernée par les conséquences liées au dérèglement climatique. Des études ont montré que les changements climatiques affectaient son succès de reproduction et donc ses chances de survie. Elle figure parmi les rares espèces d'araignées de France à avoir été évaluées au niveau mondial où elle est classée, comme à l'échelle nationale, dans la catégorie "En danger".

■ Araignées de France métropolitaine

Nurscia des grèves

Nurscia sequerai

VU

Découverte au Portugal et observée pour la première fois en France sur les berges de l'Ardèche, la Nurscia des grèves habite les bords de rivières méditerranéennes encaissées et riches en plages de galets. Elle a également fait l'objet de rares observations en Espagne.



© Sylvain Déjean

Cette araignée de taille moyenne (10 mm) tisse des toiles sous de grosses pierres depuis lesquelles elle chasse d'autres invertébrés. Si ses populations peuvent être assez denses par endroits du fait d'une dispersion linéaire le long des cours d'eau, sa fragmentation et sa faible capacité de dispersion rendent la colonisation d'autres bassins versants plus difficile. L'espèce reste ainsi connue de moins de 10 localités dans une aire délimitée par le Gard, l'Hérault, l'Aveyron et l'Ardèche. Son habitat subit des pressions entraînant la destruction des toiles et des individus, liées à la surfréquentation touristique des berges et à la modification du régime hydrique par les barrages et autres aménagements.

Dictyne des posidonies

Chaerea maritimus

EN



© Étienne Iorio

Seule représentante de son genre, cette petite araignée d'environ 2 mm vit uniquement sur le littoral de l'ouest de la Méditerranée. L'espèce est strictement inféodée aux banquettes de posidonies échouées sur les plages, formées par l'accumulation des feuilles mortes de cette plante marine apportées par la mer. Elle est donc bien adaptée à la vie en milieu salé.

Or, depuis des décennies, cet habitat particulier subit des impacts très forts. L'urbanisation conduit parfois à une artificialisation quasi totale de certains secteurs littoraux, comme dans les Alpes-Maritimes. Même dans les zones moins urbanisées, l'entretien intensif des plages pour le tourisme se révèle particulièrement néfaste pour cette araignée. Les lasses de posidonies y sont systématiquement enlevées, souvent par nettoyage mécanique, conduisant à sa disparition et à celle des autres arthropodes spécialisés. Enfin, les aménagements balnéaires et portuaires se font généralement sans prendre en compte cette faune remarquable, ce qui a pour effet d'accroître sa régression.

Argyronète

Argyroneta aquatica

EN

L'Argyronète est remarquable par son mode de vie car elle est la seule araignée à vivre sous l'eau en quasi-permanence. Elle tisse des cloches de soie fixées à la végétation qu'elle alimente en air pour y vivre et consommer ses proies, également chassées sous l'eau. Elle habite les eaux calmes de mares, de bords d'étang et de tourbières, non polluées et riches en végétaux aquatiques.



© Monique Berger

Cette araignée est largement répartie et plus fréquente au Nord, mais ses sites de présence sont en régression. Du fait de ses exigences écologiques et de sa faible capacité de dispersion, l'espèce est exposée à plusieurs menaces. La destruction directe de son habitat par assèchement ou comblement des mares est la plus prégnante. Elle est également menacée par la dégradation de la qualité des eaux due aux pollutions agricoles, urbaines et industrielles, par le réchauffement climatique augmentant la température et abaissant le niveau d'eau, ainsi que par les prélèvements directs pour la terrariophilie.

■ La Liste rouge des espèces menacées en France



■ La Pardose des prés salés (*Pardosa purbeckensis*), classée en catégorie "En danger" © François Nimal



■ L'Asianelle de Bosmans (*Aelurillus bosmans*), trouvée dans les milieux sableux et maquis rocheux corses, classée "Vulnérable" © Yvan Montardi



■ Le Thomise frippé (*Coriarachne depressa*), une araignée "En danger" vivant sur et sous l'écorce des résineux de forêts anciennes © Marie-Pierre Vanseveren

■ Araignées de France métropolitaine

Liste des espèces menacées

Famille	Nom scientifique	Nom commun	Endémisme ^δ	Catégorie Liste rouge France	Tendance
Araneidae	<i>Larinia jeskovi</i>	Larinia de Jeskov		CR	?
Araneidae	<i>Singa neta</i>	Singa de Gruissan		CR*	?
Cybaeidae	<i>Tuberta maerens</i>			CR*	?
Linyphiidae	<i>Bathyphantes eumenis</i>	Lepthyphantes des glaciers		CR	?
Linyphiidae	<i>Centromerus corsicus</i>	Centromerus corse	X	CR*	?
Linyphiidae	<i>Gonatium geniculosum</i>	Gonatie du Mercantour	X	CR*	?
Linyphiidae	<i>Mughiphantes arlaudi</i>	Lepthyphantes d'Arlaud	X	CR	?
Linyphiidae	<i>Mughiphantes baebleri</i>	Lepthyphantes de Baebler		CR	?
Linyphiidae	<i>Savignia superstes</i>	Savignia des sommets	X	CR	?
Linyphiidae	<i>Scotinotylus evansi</i>	Scotinotylus d'Evans		CR	?
Linyphiidae	<i>Troglohyphantes konradi</i>	Troglohyphantes de Konrad		CR	?
Lycosidae	<i>Acantholycosa norvegica</i>	Petite Lycose des Sudètes		CR	?
Lycosidae	<i>Arctosa alpigena</i>	Arctosa des estives		CR	?
Nemesiidae	<i>Nemesia incerta</i>	Mygale du Luberon	X	CR*	?
Nesticidae	<i>Typhlonesticus morisii</i>	Nesticus italien		CR	?
Theridiidae	<i>Robertus insignis</i>	Robertus de Lavours		CR	?
Agelenidae	<i>Tegenaria armigera</i>	Tégénaire armée		EN	?
Agelenidae	<i>Tegenaria ferruginea</i>	Tégénaire rouillée		EN	?
Agelenidae	<i>Tegenaria mercanturensis</i>	Tégénaire du Mercantour	X	EN	?
Amaurobiidae	<i>Amaurobius latebrosus</i>	Amaurobe corse	X	EN	?
Araneidae	<i>Larinia bonneti</i>	Larinia de Bonnet		EN	?
Clubionidae	<i>Clubiona frisia</i>	Clubione des oyats		EN	?
Clubionidae	<i>Clubiona kulczyrkii</i>	Clubione de Kulczyrkii		EN	?
Dictynidae	<i>Argyroneta aquatica</i>	Argyronète		EN	↘
Dictynidae	<i>Chaerea maritimus</i>	Dictyne des posidonies		EN	?
Dysderidae	<i>Dysdera fuscipes</i>	Dysdère atlantique		EN	?
Dysderidae	<i>Harpactocrates intermedius</i>	Harpactea du Mercantour		EN	?
Dysderidae	<i>Holissus unciger</i>	Holisse du Iaricio	X	EN	?
Dysderidae	<i>Rhode tenuipes</i>	Rhode à pattes fines	X	EN	?
Gnaphosidae	<i>Berlandina nubivaga</i>	Nomisía des Alpes		EN	?
Gnaphosidae	<i>Berlandina plumalis</i>	Nomisía piuma		EN	?
Gnaphosidae	<i>Gnaphosa nigerrima</i>	Gnaphosa des marais		EN	?
Gnaphosidae	<i>Gnaphosa rhenana</i>	Gnaphosa du Rhin		EN	?
Gnaphosidae	<i>Haplodrassus cognatus</i>	Haplodrassus cogneur		EN	?
Gnaphosidae	<i>Haplodrassus moderatus</i>	Haplodrassus arverne		EN	?
Gnaphosidae	<i>Micaria subopaca</i>	Micaria corticole		EN	?
Gnaphosidae	<i>Poecilochroa furcata</i>	Pythonisse de Camargue		EN	?
Gnaphosidae	<i>Sernokorba tescorum</i>	Pythonisse corticole		EN	?
Gnaphosidae	<i>Zelotes devotus</i>	Zélote d'André		EN	?
Gnaphosidae	<i>Zelotes mundus</i>	Zélote des roselières		EN	?
Hahniidae	<i>Iberina difficilis</i>	Iberina des Alpes		EN	?
Hahniidae	<i>Iberina mazarredoi</i>	Iberina aveugle	X	EN	?
Leptonetidae	<i>Leptoneta fouresi</i>	Leptonète du Comminges	X	EN	?
Linyphiidae	<i>Anguliphantes angulipalpis</i>	Lepthyphantes légendaire		EN	?
Linyphiidae	<i>Araeoncus anguineus</i>	Araeoncus des Alpes		EN	?
Linyphiidae	<i>Baryphma maritimum</i>	Baryphma maritime		EN	?
Linyphiidae	<i>Bathyphantes setiger</i>	Lepthyphantes hérissé		EN	?
Linyphiidae	<i>Caracladus avicula</i>	Caracladus à tête d'oiseau		EN	?
Linyphiidae	<i>Ceraticelus bulbosus</i>			EN	?
Linyphiidae	<i>Diplocephalus culminicola</i>	Diplocephalus des Pyrénées	X	EN	?
Linyphiidae	<i>Drepanotylus uncatatus</i>	Erigone de Cyril		EN	↘

■ La Liste rouge des espèces menacées en France

Famille	Nom scientifique	Nom commun	Endémisme ⁶	Catégorie Liste rouge France	Tendance
Linyphiidae	<i>Erigonoplus depressifrons</i>	Erigone dégonflée		EN	?
Linyphiidae	<i>Erigonoplus nasutus</i>	Erigone à gros nez		EN	↘
Linyphiidae	<i>Linyphia alpicola</i>	Linyphie alpine		EN	?
Linyphiidae	<i>Macrargus carpenteri</i>			EN	?
Linyphiidae	<i>Mecynargus brocchus</i>	Mecynargus des éboulis		EN	?
Linyphiidae	<i>Micrargus cupidon</i>	Micrargus aveugle		EN	?
Linyphiidae	<i>Midia midas</i>	Lepthyphantes de Midas		EN	?
Linyphiidae	<i>Mughiphantes handschini</i>	Lepthyphantes atchoum		EN	?
Linyphiidae	<i>Mughiphantes jugorum</i>	Lepthyphantes isard	X	EN	?
Linyphiidae	<i>Palliduphantes dentatidens</i>	Lepthyphantes denté	X	EN	?
Linyphiidae	<i>Peponocranium praeceps</i>	Erigone auvergnate		EN	↘
Linyphiidae	<i>Piniphantes cirratus</i>		X	EN	?
Linyphiidae	<i>Sciastes carli</i>	Sciastes de Carl		EN	?
Linyphiidae	<i>Semljicola faustus</i>	Erigone diabolique		EN	?
Linyphiidae	<i>Stemonyphantes conspersus</i>	Lepthyphantes des mélèzes		EN	?
Linyphiidae	<i>Tapinocyba ligurica</i>	Tapinocyba de Ligurie		EN	?
Linyphiidae	<i>Tiso aestivus</i>	Tiso d'été		EN	?
Linyphiidae	<i>Troglohyphantes caecus</i>	Troglohyphantes aveugle	X	EN	?
Linyphiidae	<i>Troglohyphantes henroti</i>	Troglohyphantes de Henrot	X	EN	?
Linyphiidae	<i>Troglohyphantes pumilio</i>	Troglohyphantes nain	X	EN	?
Linyphiidae	<i>Troglohyphantes pyrenaeus</i>	Troglohyphantes des Pyrénées	X	EN	?
Linyphiidae	<i>Typhochrestus pekkai</i>	Erigone de Lethinen	X	EN	?
Lycosidae	<i>Arctosa renidescens</i>	Arctosa brillante		EN	?
Lycosidae	<i>Pardosa giebeli</i>	Pardose de Giebel		EN	?
Lycosidae	<i>Pardosa purbeckensis</i>	Pardose des prés salés		EN	?
Lycosidae	<i>Pardosa schenkeli</i>	Pardose de Schenkel		EN	?
Lycosidae	<i>Pardosa sphagnicola</i>	Pardose des sphaignes		EN	↘
Lycosidae	<i>Pyrenecosa spinosa</i>	Pyrenecosa d'Andorre		EN	?
Lycosidae	<i>Vesubia jugorum</i>	Vesubia		EN	↘
Mysmenidae	<i>Trogloneta granulum</i>	Trogloneta		EN	?
Nemesiidae	<i>Nemesia arenicola</i>	Mygale di spiaggia	X	EN	↘
Nemesiidae	<i>Nemesia congener</i>	Mygale des Gaules	X	EN	?
Nemesiidae	<i>Nemesia maculatipes</i>	Mygale sarde		EN	?
Philodromidae	<i>Rhysodromus fallax</i>	Rhysodrome des sables		EN	↘
Philodromidae	<i>Tibellus utotchkini</i>	Tibellus oriental		EN	?
Pisauridae	<i>Dolomedes plantarius</i>	Dolomède des roseaux		EN	↘
Salticidae	<i>Attulus rivalis</i>	Attulus des tourbières	X	EN	?
Salticidae	<i>Euophrys alticola</i>	Euophrys des sommets		EN	?
Salticidae	<i>Heliophanus dampfi</i>	Heliophanus des tourbières		EN	?
Salticidae	<i>Talavera parvistyla</i>			EN	?
Telemidae	<i>Telema tenella</i>	Telema		EN	?
Tetragnathidae	<i>Tetragnatha reimoseri</i>	Tétragnathe de Reimoser		EN	?
Theridiidae	<i>Dipoena nigroreticulata</i>	Dipoena réticulée		EN	?
Theridiidae	<i>Dipoena torva</i>	Dipoena cavicole		EN	?
Theridiidae	<i>Paidiscura dromedaria</i>	Theridion dromadaire		EN	?
Thomisidae	<i>Coriarachne depressa</i>	Thomise frippé		EN	?
Thomisidae	<i>Ozyptila westringi</i>	Ozyptila des salins		EN	?
Agelenidae	<i>Coelotes osellai</i>	Coelotes d'Osella		VU	?
Agelenidae	<i>Pireneitega pyrenaea</i>	Coelotes catalane		VU	→
Agelenidae	<i>Tegenaria racovitza</i>	Tégénaire de Racovitza		VU	?
Anyphaenidae	<i>Anyphaena numida</i>	Anyphène algérienne		VU	?
Araneidae	<i>Cyclosa insulana</i>	Cyclosa insulaire		VU	?
Araneidae	<i>Singa lucina</i>	Singa lucine		VU	?

■ Araignées de France métropolitaine

Famille	Nom scientifique	Nom commun	Endémisme ⁶	Catégorie Liste rouge France	Tendance
Clubionidae	<i>Clubiona rosserae</i>	Clubione des roselières		VU	?
Clubionidae	<i>Clubiona saxatilis</i>	Clubione des pessières		VU	?
Dictynidae	<i>Devade indistincta</i>	Dictyne obscure		VU	?
Dysderidae	<i>Harpactea longobarda</i>	Harpactea d'Anne		VU	?
Dysderidae	<i>Parachtes inaequipes</i>	Harpactea dahu		VU	?
Gnaphosidae	<i>Berlandina cinerea</i>	Nomisia cendrée		VU	?
Gnaphosidae	<i>Drassodes drescoi</i>	Drassodes de Dresco		VU	?
Gnaphosidae	<i>Gnaphosa ogeri</i>	Gnaphosa du Ventoux	X	VU	?
Gnaphosidae	<i>Gnaphosa petrobia</i>	Gnaphosa des alpages		VU	?
Gnaphosidae	<i>Haplodrassus rhodanicus</i>	Haplodrassus rhodanien		VU	?
Gnaphosidae	<i>Zelotes talpinus</i>	Zélate taupe		VU	?
Leptonetidae	<i>Leptoneta albera</i>	Leptonète des Albères	X	VU	?
Leptonetidae	<i>Leptoneta cavalairensis</i>	Leptonète de Cavalaire	X	VU	?
Leptonetidae	<i>Leptoneta ciaisensis</i>	Leptonète de Ciais	X	VU	?
Leptonetidae	<i>Leptoneta condei</i>	Leptonète de Condé	X	VU	?
Leptonetidae	<i>Leptoneta jeanneli</i>	Leptonète de la Barousse	X	VU	?
Leptonetidae	<i>Leptoneta lantosquensis</i>	Leptonète de Vésubie	X	VU	?
Leptonetidae	<i>Leptoneta leucophthalma</i>	Leptonète de Bigorre		VU	?
Leptonetidae	<i>Leptoneta manca</i>	Leptonète de Vence	X	VU	?
Leptonetidae	<i>Leptoneta trabucensis</i>	Leptonète du Trabuc	X	VU	?
Linyphiidae	<i>Anguliphantes monticola</i>	Lepthyphantes des montagnes		VU	?
Linyphiidae	<i>Araeoncus vaporariorum</i>	Araeoncus vapoureux		VU	?
Linyphiidae	<i>Canariphantes tenerimus</i>	Lepthyphantes délicate		VU	?
Linyphiidae	<i>Caracladus zamoniensis</i>	Caracladus de Zamon		VU	?
Linyphiidae	<i>Caviphantes saxetorum</i>	Lepthyphantes des rochers		VU	?
Linyphiidae	<i>Centromerus silvicola</i>	Centromerus des Préalpes		VU	?
Linyphiidae	<i>Centromerus subalpinus</i>	Centromerus subalpin		VU	?
Linyphiidae	<i>Diplocephalus procer</i>	Diplocephalus de Méditerranée		VU	?
Linyphiidae	<i>Erigone maritima</i>	Erigone maritime		VU	?
Linyphiidae	<i>Janetschekia monodon</i>			VU	?
Linyphiidae	<i>Metopobactrus falcifrons</i>		X	VU	?
Linyphiidae	<i>Moebelia berlinensis</i>	Erigone berlinoise		VU	?
Linyphiidae	<i>Neriene hammeni</i>			VU	?
Linyphiidae	<i>Palliduphantes fagicola</i>	Lepthyphantes des hêtres		VU	?
Linyphiidae	<i>Panamomops mutilus</i>	Panamomops mutilé		VU	↘
Linyphiidae	<i>Piniphantes agnellus</i>			VU	?
Linyphiidae	<i>Satilatlas britteni</i>			VU	?
Linyphiidae	<i>Scotinotylus antennatus</i>			VU	?
Linyphiidae	<i>Silometopus curtus</i>	Silometopus tronqué		VU	?
Linyphiidae	<i>Trichoncoides piscator</i>			VU	?
Linyphiidae	<i>Troglohyphantes solitarius</i>	Troglohyphantes quercynois	X	VU	?
Linyphiidae	<i>Walckenaeria kochi</i>	Walckenaeria de Koch		VU	?
Lycosidae	<i>Alopecosa sulzeri</i>	Lycose-renard de Sulzer		VU	?
Lycosidae	<i>Pardosa ferruginea</i>	Pardose rouillée		VU	?
Lycosidae	<i>Pardosa occidentalis</i>	Pardose occidentale		VU	?
Lycosidae	<i>Pyrenecosa pyrenaea</i>	Pyrenecosa du Canigou		VU	?
Lycosidae	<i>Trebacosa europaea</i>	Trebacosa		VU	?
Oxyopidae	<i>Oxyopes mediterraneus</i>			VU	?
Philodromidae	<i>Celerimus duffeyi</i>	Philodrome de Duffey		VU	?
Philodromidae	<i>Philodromus blanckei</i>	Philodrome du Iaricio		VU	?
Salticidae	<i>Aelurillus bosmansii</i>	Asianelle de Bosmans		VU	?
Salticidae	<i>Attulus inexpectus</i>	Attulus inattendu		VU	?
Salticidae	<i>Neon muticus</i>		X	VU	?

■ La Liste rouge des espèces menacées en France

Famille	Nom scientifique	Nom commun	Endémisme ^δ	Catégorie Liste rouge France	Tendance
Salticidae	<i>Pseudomogrus salsicola</i>	Mogrus des plages		VU	?
Salticidae	<i>Synageles albotrimaculatus</i>	Araignée fourmi à trois points		VU	?
Synaphridae	<i>Synaphris saphrynis</i>	Synaphris		VU	?
Tetragnathidae	<i>Tetragnatha shoshone</i>	Tétragnathe Shoshone		VU	?
Theridiidae	<i>Theridion boesenbergi</i>	Theridion de Boesenberg		VU	?
Thomisidae	<i>Tmarus piochardi</i>	Tmarus de Piochard		VU	?
Thomisidae	<i>Xysticus desidiosus</i>	Xystique des estives		VU	?
Thomisidae	<i>Xysticus ovatus</i>	Xystique des Pyrénées		VU	?
Titanoecidae	<i>Nurscia sequerai</i>	Nurscia des grèves		VU	?
Titanoecidae	<i>Titanoeca schineri</i>	Titanoeca de Schiner		VU	?
Trachelidae	<i>Paratrachelas ibericus</i>	Trachelas ibérique		VU	?
Zodariidae	<i>Zodarion gracilitibiale</i>	Zodarion gracile		VU	?
Zodariidae	<i>Zodarion pseudoelegans</i>	Zodarion négligé		VU	?

(δ) X : espèce endémique de France métropolitaine.



■ *Leptoneta microphthalmma*, une araignée cavernicole endémique des Pyrénées, "Quasi menacée"
© Boris Baillat



■ La Dolomède des roseaux (*Dolomedes plantarius*), classée "En danger" © Karim Guerbaa

■ Araignées de France métropolitaine

Liste des espèces quasi menacées

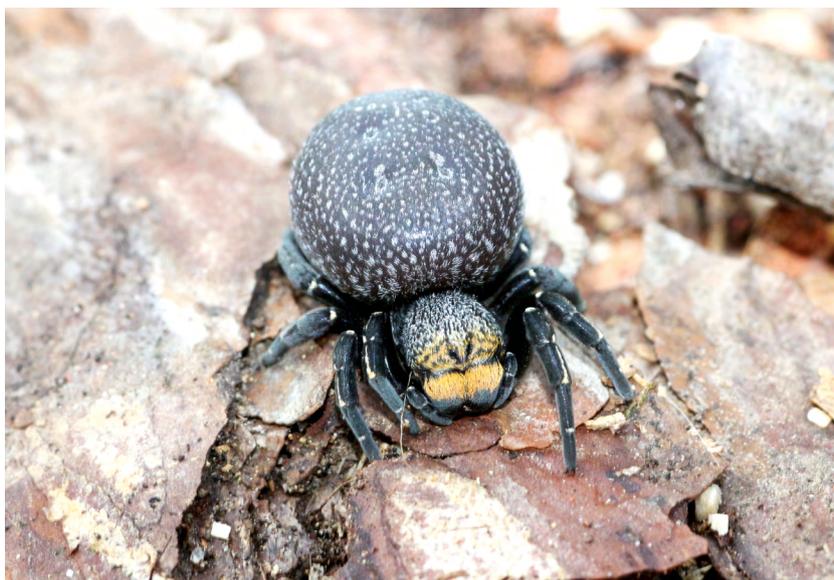
Famille	Nom scientifique	Nom commun	Endémisme ^δ	Catégorie Liste rouge France	Tendance
Agelenidae	<i>Coelotes poweri</i>			NT	?
Agelenidae	<i>Malthonica lusitanica</i>			NT	?
Araneidae	<i>Larinia lineata</i>	Larinia striée		NT	?
Ctenizidae	<i>Cteniza moggridgei</i>	Cténize de Moggridge		NT	↘
Cybaeidae	<i>Dirksia pyrenaea</i>			NT	?
Dictynidae	<i>Archaeodictyna ammophila</i>			NT	?
Dictynidae	<i>Brigittea vicina</i>			NT	?
Dictynidae	<i>Brommella falcigera</i>			NT	?
Dictynidae	<i>Emblyna brevidens</i>			NT	?
Dictynidae	<i>Marilynia bicolor</i>	Marilynia bicolore		NT	↘
Dysderidae	<i>Dasumia laevigata</i>			NT	?
Dysderidae	<i>Dysdera niceensis</i>	Dysdère de Nice		NT	?
Eresidae	<i>Eresus sandaliatus</i>	Èrèse sandalion		NT	↘
Gnaphosidae	<i>Drassodes thaleri</i>			NT	?
Gnaphosidae	<i>Drassodex cervinus</i>			NT	?
Gnaphosidae	<i>Gnaphosa dolosa</i>	Gnaphosa des rives		NT	?
Gnaphosidae	<i>Gnaphosa lapponum</i>			NT	?
Gnaphosidae	<i>Micaria triguttata</i>			NT	?
Gnaphosidae	<i>Zelotes pyrenaeus</i>		X	NT	?
Leptonetidae	<i>Leptoneta abeillei</i>		X	NT	?
Leptonetidae	<i>Leptoneta convexa</i>		X	NT	?
Leptonetidae	<i>Leptoneta corsica</i>		X	NT	?
Leptonetidae	<i>Leptoneta fagei</i>		X	NT	?
Leptonetidae	<i>Leptoneta microphthalma</i>		X	NT	?
Leptonetidae	<i>Leptoneta paroculus</i>			NT	?
Linyphiidae	<i>Araeoncus crassiceps</i>			NT	?
Linyphiidae	<i>Baryphyma pratense</i>			NT	?
Linyphiidae	<i>Baryphyma trifrons</i>			NT	?
Linyphiidae	<i>Birgerius microps</i>			NT	?
Linyphiidae	<i>Bordea cavicola</i>			NT	?
Linyphiidae	<i>Bordea negrei</i>			NT	?
Linyphiidae	<i>Caracladus leberti</i>			NT	?
Linyphiidae	<i>Centromerus ictericus</i>	Lepthyphantes des grottes	X	NT	?
Linyphiidae	<i>Centromerus levitarsis</i>			NT	?
Linyphiidae	<i>Didactoprocne cirtensis</i>			NT	?
Linyphiidae	<i>Diplocephalus dentatus</i>			NT	?
Linyphiidae	<i>Diplocephalus lusiscus</i>			NT	?
Linyphiidae	<i>Donacochara speciosa</i>			NT	?
Linyphiidae	<i>Entelecara omissa</i>			NT	?
Linyphiidae	<i>Erigone cristatopalpus</i>			NT	?
Linyphiidae	<i>Erigonoplus turriger</i>			NT	?
Linyphiidae	<i>Glyphesis servulus</i>			NT	?
Linyphiidae	<i>Gonatium occidentale</i>			NT	?
Linyphiidae	<i>Incestophantes frigidus</i>			NT	?
Linyphiidae	<i>Lepthyphantes nodifer</i>			NT	?
Linyphiidae	<i>Mansuphantes fragilis</i>			NT	?
Linyphiidae	<i>Mansuphantes pseudoarciger</i>			NT	?
Linyphiidae	<i>Maro minutus</i>			NT	?
Linyphiidae	<i>Mecynargus paetulus</i>			NT	?
Linyphiidae	<i>Minicia candida</i>			NT	?
Linyphiidae	<i>Mughiphantes mughi</i>			NT	?

■ La Liste rouge des espèces menacées en France

Famille	Nom scientifique	Nom commun	Endémisme ⁽⁶⁾	Catégorie Liste rouge France	Tendance
Linyphiidae	<i>Oedothorax paludigenus</i>			NT	?
Linyphiidae	<i>Oryphantes angulatus</i>			NT	?
Linyphiidae	<i>Palliduphantes bigerrensis</i>		X	NT	?
Linyphiidae	<i>Palliduphantes cebennicus</i>		X	NT	?
Linyphiidae	<i>Saaristoa firma</i>			NT	?
Linyphiidae	<i>Saloca diceros</i>			NT	?
Linyphiidae	<i>Silometopus ambiguus</i>			NT	?
Linyphiidae	<i>Silometopus nitidithorax</i>		X	NT	?
Linyphiidae	<i>Sintula diceros</i>			NT	?
Linyphiidae	<i>Trichoncus auritus</i>			NT	?
Linyphiidae	<i>Trichoncus sordidus</i>			NT	?
Linyphiidae	<i>Turinyphia clairi</i>			NT	?
Linyphiidae	<i>Typhochrestus simoni</i>			NT	?
Linyphiidae	<i>Walckenaeria stylifrons</i>			NT	?
Lycosidae	<i>Arctosa figurata</i>	Arctosa façonnée		NT	↘
Lycosidae	<i>Pardosa mixta</i>			NT	?
Lycosidae	<i>Pardosa sordidata</i>			NT	?
Nemesiidae	<i>Nemesia manderstjernae</i>			NT	↘
Nemesiidae	<i>Nemesia raripila</i>	Nemesia catalane		NT	?
Philodromidae	<i>Pulchellodromus glaucinus</i>			NT	?
Salticidae	<i>Euophrys nigriraris</i>		X	NT	?
Salticidae	<i>Heliophanus patagiatus</i>			NT	?
Salticidae	<i>Neon convolutus</i>			NT	?
Salticidae	<i>Pellenes seriatus</i>			NT	?
Salticidae	<i>Pseudomogrus univitatus</i>	Mogrus des dunes		NT	?
Salticidae	<i>Salticus conjunctus</i>			NT	?
Segestriidae	<i>Ariadna gallica</i>		X	NT	?
Segestriidae	<i>Segestria fusca</i>			NT	?
Tetragnathidae	<i>Tetragnatha striata</i>			NT	?
Theridiidae	<i>Lasaeola testaceomarginata</i>			NT	?
Theridiidae	<i>Neottiura herbigrada</i>			NT	?
Theridiidae	<i>Ohlertidion ohlerti</i>			NT	?
Theridiidae	<i>Robertus truncorum</i>			NT	?
Theridiidae	<i>Theridion genistae</i>			NT	?
Theridiidae	<i>Theridion melanostictum</i>	Theridion à taches noires		NT	?
Theridiidae	<i>Theridion pyrenaeum</i>			NT	?
Thomisidae	<i>Bassaniana baudueri</i>	Thomise des écorces		NT	?
Thomisidae	<i>Bassaniodes bliteus</i>			NT	?
Thomisidae	<i>Ozyptila bejarana</i>	Ozyptila terreuse		NT	↘
Thomisidae	<i>Ozyptila pullata</i>			NT	?
Thomisidae	<i>Ozyptila rauda</i>			NT	?
Thomisidae	<i>Xysticus parallelus</i>			NT	?
Thomisidae	<i>Xysticus semicarinatus</i>			NT	?
Titanoecidae	<i>Titanoeca flavicoma</i>			NT	?
Titanoecidae	<i>Titanoeca monticola</i>			NT	?
Titanoecidae	<i>Titanoeca nivalis</i>			NT	?
Uloboridae	<i>Polenecia producta</i>	Polenecia		NT	?
Zodariidae	<i>Selamia reticulata</i>	Selamia		NT	?
Zodariidae	<i>Zodarion cesari</i>			NT	?
Zodariidae	<i>Zodarion marginiceps</i>			NT	?

(6) X : espèce endémique de France métropolitaine.

■ Araignées de France métropolitaine



■ Érèse sandalion femelle © Anne Bounias-Delacour



■ L'Érèse sandalion (*Eresus sandaliatus*), classée "Quasi menacée", présente un fort dimorphisme sexuel, la femelle (en haut) et le mâle (en bas) ayant des apparences très différentes © Anne Bounias-Delacour

■ La Liste rouge des espèces menacées en France

Liste des espèces dans la catégorie "Préoccupation mineure" dont la tendance est au déclin

Famille	Nom scientifique	Nom commun	Endémisme ^δ	Catégorie Liste rouge France	Tendance
Eresidae	<i>Eresus kollari</i>	Érèse coccinelle		LC	↘
Eresidae	<i>Eresus moravicus</i>			LC	↘
Linyphiidae	<i>Halorates reprobus</i>			LC	↘
Lycosidae	<i>Arctosa fulvolineata</i>	Arctosa à ligne jaune		LC	↘
Lycosidae	<i>Lycosa tarantula</i>	Lycose de Narbonne		LC	↘
Theridiidae	<i>Enoplognatha caricis</i>	Theridion palustre		LC	↘
Titanoecidae	<i>Nurscia albomaculata</i>	Nurscia à taches blanches		LC	↘
Trachelidae	<i>Metatrachelas rayi</i>			LC	↘
Zodariidae	<i>Zodarion timidum</i>			LC	↘

(δ) X : espèce endémique de France métropolitaine.

Liste des sous-espèces et populations ayant fait l'objet d'une évaluation particulière

Famille	Nom scientifique	Sous-espèce ou population	Nom commun	Endémisme ^δ	Catégorie Liste rouge France	Tendance
Gnaphosidae	<i>Haplodrassus concertor</i>	pop. du Massif central	Haplodrassus soprano		EN	?
Lycosidae	<i>Pardosa oreophila</i>	pop. du Massif central			EN	?
Theridiidae	<i>Latrodectus tredecimguttatus</i>	pop. de France continentale	Malmignatte		EN	↘
Linyphiidae	<i>Erigonella subelevata</i>	ssp. <i>subelevata</i>	Erigonella des Alpes		VU	?
Eresidae	<i>Eresus kollari</i>	ssp. <i>ignicomis</i>		X	NT	?
Linyphiidae	<i>Erigonella subelevata</i>	ssp. <i>pyrenaea</i>	Erigonella des Pyrénées	X	NT	?

(δ) X : sous-espèce endémique de France métropolitaine.



■ La Lycose de Narbonne (*Lycosa tarantula*), une espèce des pelouses sèches steppiques classée en "Préoccupation mineure" mais subissant un déclin © Anne Bounias-Delacour

■ Araignées de France métropolitaine



■ Le Mogrus des plages (*Pseudomogrus salsicola*), une araignée "Vulnérable" © Yvan Montardi

Les catégories de l'UICN pour la Liste rouge

Espèces menacées de disparition en France métropolitaine

CR : En danger critique

EN : En danger

VU : Vulnérable

Pour la catégorie CR, l'indication "*" signale une espèce probablement disparue

Tendance d'évolution des populations

↗ : En augmentation

↘ : En diminution

→ : Stable

? : Inconnue

Autres catégories :

NT : Quasi menacée (espèce proche du seuil des espèces menacées ou qui pourrait être menacée si des mesures de conservation spécifiques n'étaient pas prises)

LC : Préoccupation mineure (espèce pour laquelle le risque de disparition de France métropolitaine est faible)

DD : Données insuffisantes (espèce pour laquelle l'évaluation n'a pas pu être réalisée faute de données suffisantes)

La Liste rouge des espèces menacées en France

Établie conformément aux critères de l'UICN, la Liste rouge des espèces menacées en France vise à dresser un bilan objectif du degré de menace pesant sur les espèces de la faune et de la flore à l'échelle du territoire national. Cet inventaire de référence, fondé sur une solide base scientifique et réalisé à partir des meilleures connaissances disponibles, contribue à mesurer l'ampleur des enjeux, les progrès accomplis et les défis à relever pour la France, en métropole et en outre-mer.



Le Comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) est le réseau des organismes et des experts de l'UICN en France. Regroupant au sein d'un partenariat original 2 ministères, 10 organismes publics et 55 organisations non-gouvernementales, il joue un rôle de plateforme d'expertise et de concertation pour répondre aux enjeux de la biodiversité.

Le Comité français de l'UICN rassemble également un réseau de plus de 250 experts répartis en cinq commissions thématiques, dont la Commission de sauvegarde des espèces qui réunit plus de 100 spécialistes. Au niveau mondial, l'UICN a développé la méthodologie de référence pour guider les pays dans l'élaboration de leur Liste rouge nationale des espèces menacées.

www.uicn.fr



Centre d'expertise et de données, l'unité PatriNat assure des missions d'appui aux politiques publiques et de gestion des connaissances sur la biodiversité et la géodiversité pour ses tutelles, l'Office français de la biodiversité (OFB), le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN), le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et l'Institut de recherche pour le développement (IRD).

PatriNat développe des programmes d'inventaire et de suivi et organise le système d'information public sur la biodiversité, dont le portail de l'Inventaire national du patrimoine naturel (INPN). Elle s'appuie sur les données et l'expertise pour produire des synthèses et des références, comme les Listes rouges en France.

www.patrinat.fr

Chapitre Araignées de France métropolitaine réalisé en collaboration avec :



L'Association Française d'Arachnologie (AsFra) a pour but de promouvoir la connaissance des arachnides (excepté les acariens) et d'aider à leur protection ainsi qu'à la préservation de leurs habitats sur tout le territoire français. L'association a une vocation scientifique, culturelle et éducative.

www.asfra.fr

Avec l'appui de :



Le laboratoire de sciences humaines et sociales TRansitions Énergétiques et Environnementales (UMR TREE) analyse les enjeux, les freins et les leviers pour la mise en œuvre des transitions. Il s'intéresse aux implications induites par le changement climatique, comme la crise de la biodiversité.

tree.univ-pau.fr

Avec le soutien de :

